Lausanne **communiqué**

projet Métamorphose – zone de Vidy

le déplacement du poste de détente du gaz nécessite l'abattage d'arbres

Adopté par le Conseil communal à fin 2007, le premier préavis consacré au projet Métamorphose (n° 2007-19) annonçait le déplacement du poste de détente et de comptage du gaz naturel de Vidy. Ce poste sera construit dès ce printemps dans le parc Bourget. Afin de créer l'espace nécessaire, quelques arbres seront abattus, pour être remplacés ensuite par des essences plus adaptées au site. Une séance d'information au public est organisée.

Dans le cadre du projet Métamorphose et la construction d'un nouveau complexe sportif à Vidy, le poste de détente et de comptage du gaz qui alimente l'Ouest lausannois doit être déplacé, ce qui permettra également de réorganiser le réseau de gaz et d'améliorer la sécurité. Les services industriels de Lausanne (SIL) et la société Gaznat SA ont donc mené une étude pour définir un nouvel endroit pour cette infrastructure dans le secteur. Conformément à l'Ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM) et en raison de la proximité avec le gazoduc existant, le parc Bourget s'est révélé le lieu le plus adapté. Suite à la mise à l'enquête du projet, qui n'a pas suscité d'opposition, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a validé ce choix.

Le nouveau poste sera intégré dans une clairière utilisée jusqu'à présent pour le dépôt de déchets végétaux. Il sera implanté un mètre en dessous du niveau du terrain actuel et bordé de buttes végétalisées avec des essences buissonnantes indigènes. Grâce à cet aménagement forestier, le poste de détente sera pratiquement imperceptible pour les usagers du parc. L'enceinte clôturée de l'installation offrira de plus une gamme de biotopes plus favorable à la biodiversité que la situation actuelle. Le bilan environnemental de ce déplacement sera donc globalement favorable.

Les travaux débuteront en avril. Au préalable, quelques arbres seront abattus sur le chemin d'accès à la clairière et sur le périmètre. Cet abattage se déroulera à partir du 8 mars 2010. A la fin des travaux, conformément aux dispositions annoncées dans le préavis, une partie des arbres abattus sera remplacée par des essences indigènes plus adaptées au site.

Une séance d'information au public est organisée le **mardi 2 mars 2010 à 17h** sur place, en présence de représentants des services du gaz, des forêts et de parcs et promenades.

Les services industriels de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :
- Jean-Yves Pidoux, directeur des services industriels, tél. 021 315 82 00
- Claude-Alain Luy, chef du service du gaz et du chauffage à distance, tél. 021 315 87 10
- Marc-Henri Pavillard, responsable de la division entretien de parcs et promenades, tél. 021 315 57 61.

Lausanne, le 23 février 2010

infopresse

Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch